

## RAPPORT FINANCIER 2015

Panagiotis ALOUPIS, trésorier

Anne ROSENBERG, trésorière adjointe

Le présent rapport couvre deux mandatures, sous les présidences de Bernard Chervet et de Denys Ribas successivement. Béatrice Ang était trésorière au précédent mandat et Panos Aloupis trésorier adjoint. L'année 2015 comporte la suite des démarches administratives suite à l'acquisition des locaux du 21, rue Daviel dans le XIII<sup>e</sup> Ardt. et les démarrage et poursuite des travaux d'aménagement du futur siège de notre Société.

Nos **recettes** ont été de 1 580 583€, supérieures aux recettes prévisionnelles de 4,7% et à celles de 2014, grâce surtout aux produits des manifestations scientifiques (particulièrement le CPLF de Lyon). Cependant, nos **charges**, d'un montant de 1 651 265€, sont également supérieures aux charges prévisionnelles de 5,8%, ce qui nous amène à un déficit de 70 682€, légèrement supérieur à celui de l'année dernière (61 515€), représentant 4,3% de notre résultat total. Il est dû en majeure partie d'une part aux dépenses afférentes à l'aménagement de nos locaux et au transfert de la BSF et d'autre part aux provisions que notre Société est obligée de rajouter à cause du non-règlement des cotisations d'un nombre trop important de nos membres.

Toutefois, nous devons d'abord remercier l'effort et la contribution de nos collègues. Au 31 Décembre 2015, les **dons** et **cotisations exceptionnelles** de nos membres s'élèvent à 559 311€ (dont 515 membres et 29 Aef), exprimant l'attachement à notre Société et le soutien à nos projets d'avenir. Le personnel de la SPP a veillé à maintenir tous les postes budgétaires très serrés et cet effort a contribué à la bonne tenue du budget. Et, bien sûr, la ténacité et l'efficacité de Bernard Chervet et du comité de suivi qui tous ensemble ont permis la collection des cotisations exceptionnelles et des dons, la réalisation du concert de Caroline Murat et la vente de la BSF, tandis que 82 dons extérieurs ont rapporté 71 521€. Les dons du concert de Caroline Murat s'élèvent à 25 730 €, ce qui nous conduit à un total de 656 562 €, très proche des 660 000 € initialement prévus (venant uniquement des membres de la SPP). Les dons continuent à arriver. Merci à chacun et à tous !

Cependant, le dépassement du prévisionnel pour les travaux, l'aménagement des locaux de la rue Daviel et le déménagement tout-à-la fois de la BSF et de la SPP nous obligent à

continuer à rester attentifs à nos charges et nous contraignent à rappeler que l'évolution, le développement et la survie même de notre Société dépendent de l'esprit associatif, fédérateur, généreux et bénévole de tous les membres sans exception. Malheureusement, ce n'est pas toujours et encore le cas.

Concernant justement les **travaux** de la rue Daviel, le prévisionnel voté en 2014 s'élevait à 920 000€, lequel s'est vite transformé en 1 100 000€ avec la création d'un ascenseur pour l'accessibilité des trois étages et le recouvrement du patio par une verrière qui rajoute 70 m<sup>2</sup> à la superficie des locaux. Il y a eu en plus un léger dépassement de 45 000€, à cause de frais pour l'accès au toit et de frais imposés par la Compagnie Parisienne de Chauffage urbain.

En ce qui concerne les aménagements et le mobilier, il y a trois sites :

- La BSF : Les dépose, réaménagement et repose des bibliothèques professionnelles sur rail reviennent à 63 218€ et le reste du mobilier à 7 200€. Les travaux pour la mise en l'état après la vente ont coûté 9 000€.
- Le mobilier de la SPP reviendra à 50 000€, auxquels il faut ajouter 15 000€ pour les équipements vidéo, utiles pour le partage et la diffusion de documents et d'événements audiovisuels.
- Le déménagement de la rue St. Jacques est prévu pour 15 000€.

Total : 160 000€

Avant d'approfondir aux détails de notre budget, nous voudrions mentionner les efforts continus de tout notre personnel, qui permet la poursuite des économies et le maintien de finances sécurisantes et stables. Nous remercions particulièrement notre Responsable Comptable et Financier, Monsieur Barbier, qui malgré l'ampleur et la responsabilité de son travail, réussit à le porter courageusement et efficacement.

Nos **actifs** au 31.12.2015 s'élèvent à 6 424 334€, somme importante à cause de l'emprunt (2 548 181€ intérêts inclus) et du prêt relais (1 197 800€) qui vont évoluer en cours de 2016. Nos placements bancaires s'élèvent à 933 340€ et nos disponibilités de fonctionnement à 118 730€. Dans le **passif**, nos fonds propres représentent 2 562 344€, incluant 469 116€ de dons et cotisations consacrés aux travaux de Daviel.

## Produits

Les **cotisations** (777 975€), presque la moitié de nos recettes, ont augmenté légèrement par rapport à l'année 2014, mais elles n'ont pas atteint le prévisionnel. Nous devons signaler à nouveau un fait préoccupant que tous les trésoriers, année après année, évoquent sans effet. La somme que nous venons de vous citer est celle qui conformément aux règles fiscales correspondrait au montant des cotisations, si tous les membres de notre Société répondaient à l'appel. Rappelons que le paiement de la cotisation est obligatoire pour être membre. Notre règlement prévoit de radier après deux ans les non payeurs. Nous devons appliquer plus strictement cette disposition. En effet, au 31 décembre 2015, manquaient 118 214 euros, ce qui nous amène d'un côté à provisionner une somme de créances irrécouvrables et de l'autre à répartir le reste dans les charges, ce qui devrait normalement revenir aux recettes de l'Association.

Les recettes de l'**IPP** (212 354€) n'ont pas été à la hauteur du prévisionnel, mais elles ont augmenté par rapport à celles de 2014, grâce aux nouvelles ouvertures de dossier et à la bonne gestion des droits des élèves.

Les **activités scientifiques** (332 461€) (congrès, colloques et conférences), soit 21% de nos produits, ont augmenté de 11% par rapport à 2014.

Le congrès du CPLF à Lyon a été largement excédentaire de 64 517€, concourant activement et favorablement à la bonne tenue financière de la SPP et à la poursuite de ses buts scientifiques.

Les premières Rencontres de la SPP ont été excédentaires (4179€) ; elles ont remplacé le Séminaire de Formation Permanente et le Colloque interne qui étaient tous les deux déficitaires.

La journée de la RfP continue à être excédentaire (4298€), tandis que le colloque de Deauville, légèrement déficitaire, reste stable.

Nous devons nous réjouir du résultat excédentaire que retrouvent les conférences de Vulpian et le Séminaire Jean Cournut.

Le reversement sur ventes extérieures de livres (27 075€) et les abonnements de Membres (53 955€) restent relativement stables, malgré une légère baisse ; par contre, les abonnements extérieurs de la **Revue** ne cessent de diminuer.

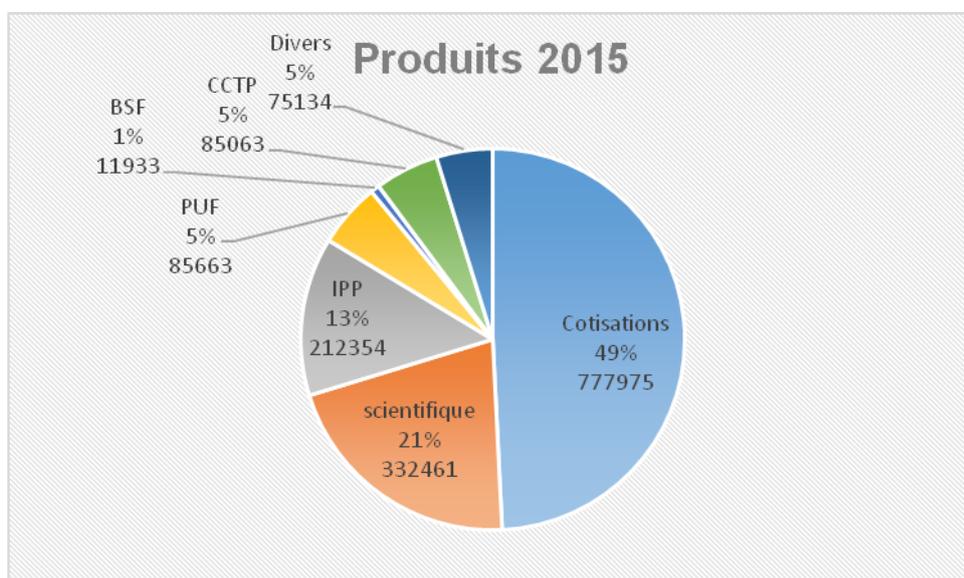
La **BSF**, malgré sa fermeture en juin pour préparer son déménagement participe à la hauteur de 11 933€ (1%). Il faut saluer l'efficacité et le courage de son équipe, qui, dans un esprit de générosité, a réussi à effectuer le déménagement sans heurts et imprévus, en respect de leurs exigences et des limites temporelles.

Les recettes (85 063€) provenant du transfert de charges du **CCTP**, supérieures au prévisionnel, sont les dernières dont bénéficie la SPP en interne, compte tenu de l'adossement du Centre Jean Favreau à l'ASM13 à partir de 2016, qui les verra remplacer par l'indemnité de mise à disposition des locaux. De même le CCTP sortira de notre bilan.

Les produits financiers liés aux placements du CCTP (171 465€), propriété associative par définition, ont alimenté comme prévu l'apport de la trésorerie au budget des travaux.

Les **produits financiers** liés aux placements de la SPP (22 171€) sont légèrement supérieurs à ceux de l'année dernière, ce qui démontre la stabilité de la trésorerie de la SPP durant l'année 2015, malgré la tenue des travaux, grâce surtout à la contribution des dons et des cotisations exceptionnelles.

En conclusion, les produits de 2015 sont l'illustration condensée d'une année lors de laquelle la vie scientifique a contribué de manière féconde, en même temps que l'appel aux membres a reçu des réponses variable, souvent heureuses, mais parfois inquiétantes pour notre avenir.



## Charges

Les **dépenses** s'élèvent à 1 652 100€, supérieures de 5,8 % à celles de l'année précédente. Au cours des années 2015, 2016 et très probablement 2017, la SPP doit se confronter à des décisions, des orientations et des imprévus financiers, assez inconnus aux formes et aux critères de gestion poursuivis jusqu'à il y a peu de temps. Le bureau précédent de Bernard Chervet et le bureau actuel de Denys Ribas, toujours avec la participation active de toutes les instances et du personnel, ont veillé et veilleront à ce que cette période transitoire aboutisse à l'installation fructueuse et nonobstant sereine de notre Société dans ses nouveaux locaux avec leur nouvelle configuration.

Les **salaires** (597 019€) sont légèrement supérieurs (1,75%) au prévisionnel, à cause de taxes non prévues (assujettissement au STIF, taxe des transports d'IdF) et de coûts de remplacement du personnel.

L'étude des **frais du fonctionnement** (279 743€) démontre la poursuite des économies au niveau des consommations (énergie, fournitures, téléphone, maintenance). Ils ont été augmentés à cause de la présence de frais liés au déménagement de la BSF, aux travaux de la rue Daviel et au transfert du CCTP.

Les **loyers** (128 324€) sont supérieurs de 6% aux prévisionnel, à cause particulièrement de charges exigées, afférentes à des travaux de l'immeuble de la rue St. Jacques et à des frais de location de matériel pour le déménagement de la BSF.

La **location de salles** (51 960€) était inférieure ((5,8%) au prévisionnel (25400€ de moins qu'en 2014 !), grâce notamment au rapatriement du Séminaire Jean Cournut à la Salle de Conférences de la SPP et à la gestion serrée et prudente des conférences Vulpian.

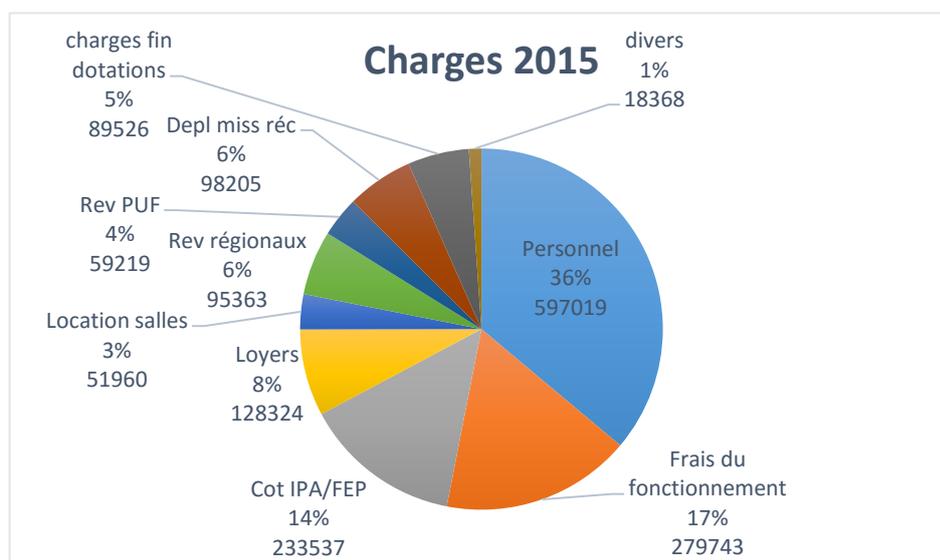
Les **cotisations reversées** à l'IPA et à la FEP s'élèvent à 233 537€, supérieures à celles de 2014 à cause du prix du dollar.

Le reversement aux **groupes régionaux** (95 363€) est inférieur au prévisionnel et au réalisé 2014. Le reversement des **PUF** pour la Revue (59 219€) reste stable.

Nous avons noté une forte augmentation des **frais de déplacement et de représentation** (98205€), 13% en comparaison au prévisionnel et 27% par rapport aux frais de 2014, associée surtout aux exigences du CPLF. Nous ne pouvons que conseiller et suggérer une attention particulière, puisqu'il s'agit de dépenses dont le montant varie selon des choix décisionnaires.

Concernant les **charges financières**, les intérêts d'emprunt s'élèvent à 43 910€, incluant les intérêts du prêt relais ; ils constituent une nouvelle charge pour la SPP, liée à l'acquisition de ses locaux. Les dotations aux amortissements et provisions, correspondant aux équipements et aux cotisations non-réglées, s'élèvent à 45 616€. Aux dernières il faut ajouter 15 561€, en tant que créances irrécouvrables.

En conclusion, l'augmentation des charges de notre Société a suivi les aléas des nouvelles dépenses liées au déménagement de la BSF et aux travaux des locaux de la rue Daviel. Cependant, cette augmentation a été suivie par un déficit légèrement supérieur à celui de l'année dernière, grâce aux apports de nos membres, aux dons et recettes récoltés par le comité de suivi animé par Bernard Chervet et également grâce aux efforts de notre personnel.



## Prévisionnel 2016

Comme nous avons déjà indiqué, les années 2015 et 2016, sur le plan comptable, budgétaire, à cause de l'acquisition de l'immeuble de la rue Daviel et de l'installation dans les nouveaux locaux, comportent des particularités. Les deux bureaux successifs et les instances institutionnelles ont le souci permanent d'une part de réussir à maintenir une vie scientifique et financière relativement sereines et d'autre part de poursuivre les efforts du développement d'une Société qui prend soin des futures générations d'analystes.

L'année 2015 est derrière nous, le siège prend progressivement sa forme définitive, la BSF est bien vendue et prochainement nous investirons humainement et matériellement le 21, rue Daviel. Dans ce contexte, le budget prévisionnel essaie de tenir compte de ces changements et de certaines données sur lesquelles nous n'avons pas encore le recul suffisant.

Au niveau des **produits**, le budget prévu pour les activités scientifiques s'élève à 325 000€, légèrement inférieur à celui de 2015. Il serait difficile d'atteindre à Bruxelles les excédents du CPLF de Lyon, mais nous aurons ceux du colloque de la SPP, en l'honneur de ses 90 ans, qui se tiendra le 19 novembre 2016 à Paris. En outre, le colloque des Monographies et Débats, annulé suite aux attentats du 13 novembre, aura lieu le 15 octobre 2016.

Le transfert de charges du CCTP en tant qu'indemnité de mise à disposition des locaux, suite à l'intégration à l'ASM13, est prévu pour 104 951€, compte tenu de la nouvelle configuration et par conséquent de l'augmentation des charges de fonctionnement.

Par rapport aux recettes liées au fonctionnement de l'IPP, de la BSF et des activités ouvertes, nous avons prévu une légère augmentation.

Au niveau des **charges**, le coût du personnel s'élève à 597 305€, presque identique à celui de 2015.

Concernant les charges de fonctionnement, nous avons prévu un trimestre de loyers pour la rue St. Jacques (33 000€) et un budget de 70 000€ pour la location de salles à cause des manifestations à Paris, supérieur à celui de l'année précédente. En revanche, les charges financières ont fortement augmenté (164 065), par rapport aux 90 362€ de 2015, tenant compte des nouvelles dotations aux amortissements et des intérêts d'emprunt. Dorénavant, et pour une longue durée, les charges de loyer seront remplacées par celles des intérêts d'emprunt et des amortissements.

Le surplus des charges de fonctionnement se monterait à environ 40 000€.

La bonne tenue de nos comptes nous permet d'envisager deux choses :

- D'abord, un **emprunt complémentaire**, afin de parer aux frais de notre installation dans les nouveaux locaux. Son montant dépendra de l'état de notre trésorerie à la suite du règlement des dépenses liées aux travaux et au déménagement et serait au maximum de 300 000€.
- Ensuite, une augmentation minimale de nos **cotisations** afin de couvrir les charges prévisibles. Elle représente 3,3-3,4% pour les membres et 1,6% pour les AeF. De ce fait il nous faut insister à nouveau sur l'importance de régler au plus vite les cotisations et de continuer à contibuer avec les dons.

En conclusion, le déficit prévisionnel ressort à 34 962€, la moitié de celui de 2015. Il demeure du domaine du supportable tout en souhaitant les bonnes surprises ; par rapport aux charges cela concerne notamment les loyers des salles, les frais de déplacements et de représentation et les frais de fonctionnement des locaux et du côté des recettes celles des activités scientifiques.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre implication financière et scientifique. Les années 2015 et 2016 resteront des années charnières dans l'histoire de la SPP.

Panos ALOUPIS  
Trésorier

Anne ROSENBERG  
Trésorière adjointe